

S'INFORMER **3 PERMANENCES**

Le mot du président

Le logement reste un élément essentiel de la qualité de vie de chacun. Ainsi, avec le lancement de cette nouvelle **O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat, 16 communes des cantons d'Aurierive et de Cintegabelle regroupées au sein du SIVU Lèze Ariège, poursuivent leurs engagements en faveur de l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants. Au travers de cette opération et avec le soutien de l'ensemble de nos partenaires qui mettent à notre disposition plus de 700 000 € de subventions, nous allons pouvoir encourager et soutenir à la fois le maintien à domicile des personnes âgées, l'amélioration de la qualité thermique des logements, la remise sur le marché des logements vacants et inciter les propriétaires bailleurs à s'engager dans des programmes de requalification de leurs logements. Alors, sans tarder, n'hésitez pas à venir rencontrer nos conseillers dans nos différentes permanences, cette opération étant pour l'instant limitée à une an-

JACQUES DOMMERG, PRÉSIDENT DU SIVU

LE Territoire du SIVU

The map illustrates the Cintegabelle region, which is divided into 17 municipalities. The municipalities are: VERNONNE, AULANNE, AUTERIVE, CINTEGABELLE, GALLAC-TORZIA, GRALHAC, L'ISLE-EN-DODU, L'ISLE-SUR-TARN, MARCILLEZAC, MIRAMONT, MIRAMONT-DE-LABROUYERE, MOLHEBEZAC, MONTAIGUT, MONTAIGUT-DE-LABROUYERE, MONTAIGUT-DE-MIRAMONT, MONTAIGUT-DE-VERNONNE, MONTAIGUT-DE-MIRAMONT, and SAINT-JEAN-DE-MIRAMONT.

Renseignements



Haute Garonne
BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

ASSOCIATIILE SOLIDARITATII

AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Propriétaires



**Améliorez la qualité
et le confort de votre**



A

Quelles sont les Financements mobilisables?

Quelles sont les travaux concernés?

Quelles sont les conditions d'attribution?

Soutenue par L'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil Général de la Haute Garonne, le Syndicat Inter-communal Lèze Ariège et sa Maison de l'Habitat vous accompagne pour bénéficier d'aides financières.

Vous êtes Propriétaire Occupant

(Sous condition de ressources)

• SUBVENTION DE 50 à 60%

Sur vos travaux d'amélioration plafonnés à 13 000 € HT

• SUBVENTION DE 70 à 90%

Sur vos travaux pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap plafonnés à 8000 € HT (bénéficiaire: APA, PCH, carte d'invalidité)



Rendez vous à la permanence muni de votre avis d'imposition N-2. Le conseiller analysera la recevabilité de votre projet et les aides complémentaires mobilisables (Conseil Général, Caisses de retraites, CAF, Eco Prêt...)

Vous êtes propriétaire bailleur

(Sous condition de ressources)

• SUBVENTION DE 50 à 90%

Sur vos travaux HT plafonnés en fonction de la surface du logement. Possibilité de :

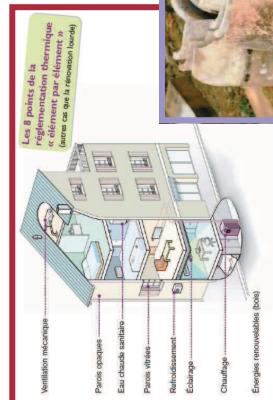
• **DEFISCALISATION SUR LES REVENUS LOCAUX**
TIFS DE 30 à 60 % (en fonction du loyer pratiqué)



Rendez vous à la permanence muni de la surface approximative du ou des logements à réhabiliter

Les travaux pouvant être subventionnés sont ceux destinés à l'amélioration de l'habitat, notamment:

- de sécurité, de salubrité, de confort ou d'équipements,
- d'isolation acoustique ou visant les économies d'énergies,
- d'accéssibilité et/ou d'adaptation aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.



Le logement:

- doit être achevé depuis plus de 15 ans,
- doit être destiné à l'habitation principale (obligation d'y résider au moins 8 mois par an).

Les travaux:

- doivent être obligatoirement réalisés par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose des matériaux),
- modifiant l'aspect extérieur (création d'ouvertures, changement menuiseries, toiture) sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire

Les Eco Primes

- 1 000 € pour un propriétaire occupant si la consommation conventionnelle diminue de 30% après travaux sur la base du Diagnostic de performance Énergétique DPE,

- 2 000 € pour un propriétaire bailleur dont l'étiquette énergétique sur la base du Diagnostic de performance Énergétique est G après travaux avec un gain minimum de deux étiquettes.

